NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312024 - Piémont Vosgien

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312024

1.3 Appellation du site

Piémont Vosgien

1.4 Date de compilation

31/05/2012

1.5 Date d'actualisation

25/07/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/09/2013

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027991392&fastPos=1&fastReqId=176991315&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

Explication(s) :

mise à jour selon les remarques de J. Comolet pour arrêté ZSC

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,91111°

Latitude : 47,74111°

2.2 Superficie totale

4701 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
90	Territoire de Belfort	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
90023	CHAUX
90037	ELOIE
90041	ETUEFFONT
90052	GIROMAGNY
90054	GROSMAGNY
90061	LAMADELEINE-VAL-DES-ANGES
90065	LEPUIX
90079	PETITMAGNY
90085	RIERVESCEMONT
90088	ROUGEGOUTTE
90089	ROUGEMONT-LE-CHATEAU
90102	VESCEMONT

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A061	*Aythya fuligula*	r	1	2	p	R	G	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r			i	R	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	1	5	p	P	G	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	r	0	1	p	P	G	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	1	1	p	P	G	C	B	C	C
B	A217	*Glaucidium passerinum*	p			i	V	DD	D			
B	A223	*Aegolius funereus*	p	1	1	p	V	G	C	B	B	B
B	A229	*Alcedo atthis*	p			i	R	M	D			
B	A234	*Picus canus*	p	1	5	p	P	G	C	B	C	B

B	A236	*Dryocopus martius*	p	9	9	i	P	G	C	B	C	B
B	A338	*Lanius collurio*	r	4	7	p	P	G	C	B	C	B
B	A868	*Leiopicus medius*	p	4	4	p	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	
B		*Turdus pilaris*			i	P			X		X	
B		*Phylloscopus sibilatrix*			i	P						X
B		*Muscicapa striata*			i	P						X
B		*Parus palustris*			i	P			X		X	
B		*Parus cristatus*			i	P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N14 : Prairies ameliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %
N19 : Forêts mixtes	20 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Cette tête de bassin essentiellement forestière couvre le piémont des Vosges dans le Territoire de Belfort. La qualité des eaux des ruisseaux est optimale ; ils s'écoulent dans des vallées étroites où le maintien d'herbages est difficile. Les forêts feuillues ont été largement enrésinées (plantation) faisant largement régresser les chaumes occupant anciennement les têtes de relief.

Vulnérabilité
: Les groupements forestiers décrits sont bien représentés sur ce secteur de Piémont vosgien, de façon plus ou moins localisée. Il faut cependant noter que de très vastes surfaces sont enrésinées artificiellement. Un grand nombre de plantations sont encore jeunes.

Par suite d'une déprise agricole très marquée, l'ensemble des milieux ouverts est particulièrement menacé par l'extension spontanée ou provoquée des boisements.

L'espace riverain des cours d'eau, bien représenté dans les hauts de vallées, est particulièrement sensible aux interventions mécaniques. Vers l'aval, il est fréquemment artificialisé de façon désordonnée en de nombreux points des réseaux hydrographiques. Rejets d'étangs et de carrières sont également à l'origine de modifications des habitats aquatiques sur des sites sensibles à l'impact thermique, au lessivage des sols et au flux de matière en suspension. L'existence d'ouvrages insuffisamment entretenus crée des conditions de déplacement difficile, notamment pour la truite, à l'occasion de la remontée vers les frayères. Ce manque d'entretien nuit également à la stabilité des cours d'eau.

4.2 Qualité et importance

L'ensemble du site, inscrit dans le Piémont vosgien, forme la partie septentrionale du Territoire de Belfort située au sud-est du Ballon d'Alsace. Cette zone montagneuse, constituée par des formations gréseuses relevées à la faveur du rajeunissement des Vosges (éruption des ballons des hautes Vosges), alternant avec des roches d'origine volcanique. Du nord au sud, des terrains d'altitude décroissante de plus en plus récents, complètent cette série.

Sur ce domaine, les massifs forestiers sont abondamment développés (plus de 90% de la surface du site). Les situations topographiques et d'exposition variées sont à l'origine d'un large éventail de groupements végétaux. Toutefois, le recouvrement majoritaire en terme d'habitats d'intérêt communautaire est constitué de hêtraies à luzules et à aspérule (luzulo-fagetum et de asperulo-fagetum).

A l'étage collinéen (entre 400 et 700 m environ), l'influence de l'exposition se fait déjà sentir. Si le chêne abonde sur les versants sud à ouest, en compagnie du hêtre, il disparaît en revanche complètement dans des conditions plus fraîches :

- sur les versants bien exposés, dans les zones de rupture de pente et sur les hauts de versants, la hêtraie-chênaie acidiphile* (Fago-Quercetum) domine. Elle est relayée, en bas de versant, par des groupements où le charme apparaît. Il s'agit alors d'une chênaie-hêtraie-charmaie acidicline* à mésoacidiphile*,
- les versants en exposition froide sont le domaine de la hêtraie-sapinière (Abieti-Fagetum). Les peuplements sont le plus souvent dominés par le hêtre. En contexte acide, le tapis herbacé est souvent peu recouvrant,
- dans les vallons encaissés se développe l'aulnaie-frênaie (Carici remotae Fraxinetum),
- dans les zones de replat où les suintements sont abondants, les sols hydromorphes accueillent une aulnaie marécageuse marquée par une strate herbacée recouvrante localement exubérante.
A l'étage montagnard (entre 650 et 1100 m environ) les conditions de topographie, d'exposition et de microclimat ont une influence prépondérante :
- dans la partie supérieure des versants bien exposés, dans les zones de rupture de pente de ces mêmes versants, la hêtraie ou hêtraie-sapinière acidiphile à luzule domine (Luzulo-Fagetum). Le chêne existe encore sous forme de pieds isolés ou à l'état de semis,
- dans la même situation topographique, mais en exposition froide, le sapin est plus représenté. Les peuplements sont localement monospécifiques (hêtre ou sapin exclusif). La richesse du sol est source de diversité de groupements (Abieti-Fagetum, Mercurialo-Abietum, Milio-Fagetum, Luzulo-Fagetum),
- sur les crêtes sommitales aux environs de 1100 m, c'est le domaine de la hêtraie-érablaie d'altitude. Elle est peu recouvrante sur le site et les peuplements en bon état de conservation sont résiduels (Aceri Fagetum),
- la frênaie-érablaie s'étire en fond de vallon le long des « Gouttes », voir dans les zones de ravins où la lunaire vivace apparaît sporadiquement (Stellario-Alnetum glutinosae # Aceri-Fraxinetum # habitat prioritaire),
- sur sols hydromorphes se développe une aulnaie marécageuse (Alno Macrophorbietum) ou ponctuellement une formation herbacée haute dense intraforestière (Mégaphorbiaie),
- une mosaïque originale d'habitats forestiers et rocheux caractérisée par un couvert forestier clair se développe sur un éboulis stabilisé à Riervescemont (Blanc Murger). Le hêtre et le sapin sont accompagnés du bouleau, de l'érable sycomore, de l'alisier blanc, du frêne, du sorbier des oiseleurs, du tilleul à grandes feuilles, du chêne sessile et du noisetier. Le tapis herbacé, recouvrant en ubac, à l'inverse clairsemé en adret est diversifié (strate muscinale, fougères, ronce et myrtille),
- les escarpements rocheux et falaises, où se développe un groupement spécifique (végétation chasmophytique), alimentent parfois un éboulis présentant une végétation clairsemée (Eboulis siliceux), ou un boisement majoritairement dominé par l'érable sycomore et/ou le Tilleul. L'érablaie sur éboulis est un habitat d'intérêt prioritaire et peu recouvrant sur le site (Tillio-Aceretum).

Les forêts mixtes (17 % de la surface forestière) et résineuses à base de sapin (10%) se concentrent dans le quart nord-est du site alors que les forêts feuillues (54 %) se développent essentiellement au sud-est. Les forêts résineuses issues de plantations couvrent 19% de la surface forestière du site.

La crête ne reste que localement le domaine des chaumes (Tremontkopf, Baerenkopf) colonisées par des formations herbacées d'altitude à Gentiane. Après la déprise agricole et l'abandon des pratiques, la forêt a largement progressée sur les crêtes et en fond de vallées.

Les pentes sont entaillées par trois vallées aux versants occupés par des prairies pâturées mésophiles (Arrhena-theretea elatioris) installées sur des sols relativement pauvres. L'abandon des surfaces est encore actif en tête de vallée au détriment des formations herbeuses à Nard raide (pelouses acidiclines d'intérêt prioritaire).

La faible perméabilité du substratum favorise l'existence d'un réseau hydrographique dense, alimenté par des précipitations abondantes. Le site est en tête de bassin versant où naissent la Rosemontoise, la Madeleine et la Saint-Nicolas.

Ces cours d'eau principaux sont issus de nombreuses « gouttes » qui prennent leurs sources entre 600 et 1000 m d'altitude. Dès l'élargissement de la vallée (Vescemont, Rougegoutte), de nombreux canaux, témoins de l'importance passée de l'irrigation et de l'alimentation pour les étangs, implantés en périphérie du site, sillonnent dans un agro-système où se localise la majorité des surfaces de prairie de fauche d'intérêt communautaire. La Rosemontoise se jette dans la Savoureuse à Valdoie après un parcours de 17,5 km. La Madeleine prend sa source à une altitude de 780 m sur la commune de Lamadeleine-Val-des-Anges et rejoint la Saint-Nicolas après un parcours de 25 km. La Saint-Nicolas prend sa source sur la commune du même nom, à 650 m d'altitude, et rejoint la Madeleine à Bretagne, pour former la Bourbeuse. La situation actuelle de la qualité des eaux oscille entre les classes 1A (normale) et 1B (pollution légère) avec des valeurs d'indice biologique global variant de 16 à 19/20. L'objectif est la classe 1A sur l'ensemble du réseau. Ce secteur du Piémont vosgien présente un très haut intérêt patrimonial.

Plusieurs populations d'écrevisse à pieds blancs sont parmi les plus riches du réseau hydrographique franc-comtois.
Le chabot est également présent dans ces mêmes configurations écologiques. Les petits systèmes latéraux d'eau vive représentent d'importants territoires de fraie pour la truite, bien représentée sur le secteur. La végétation riveraine est constituée de cordons continus d'aulnes (secteur d'Eloie par exemple), généralement bien entretenus, à l'extérieur d'intéressants groupements à pétasites et faux roseaux qui fixent les champs de galets et de graviers.

Les ruisseaux du secteur sont d'excellente qualité dans les parties supérieures mais leurs peuplements sont fragiles et leur végétation rare. Leurs ripisylves doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Quelques habitats naturels à eaux stagnantes oligotrophes sont présents dans le site (dont l'Etang Collin qui héberge également une population de loche d'étang).

Ce réseau est également imbriqué avec des zones humides qui hébergent quelques populations d'insectes intéressantes comme le damier de la succise, un papillon dont le cycle de développement se déroule en partie sur la plante hôte éponyme.

Concernant les oiseaux, les inventaires ont permis de confirmer l'intérêt des secteurs forestiers et des secteurs agricoles gérés de manière extensive.

Ainsi les massifs forestiers avec la présence de nombreux pics et en particulier le pic noir dans les hêtraies souvent en association avec la chouette de Tengmalm qui réutilise les anciennes loges du plus grand pic de nos régions. Le pic mar et le pic cendré qui affectionnent les forêts plus claires du Piémont vosgien.

La bondrée apivore, se reproduisant en forêt et se nourrissant d'hyménoptères en milieux ouverts, est également présente. Concernant la gélinotte, sa présence effective n'a pu être confirmée.

Les agrosystèmes et milieux ouverts prairiaux, pâturés et/ou fauchés, comportant des réseaux de haies et des bosquets sont intéressants pour la pie-grièche écorcheur, prédatrice d'insectes et de micromammifères (notamment les rongeurs).

Le site du Piémont vosgien abrite également les deux espèces de milans, noir et royal, ce dernier étant particulièrement rare et menacé.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	81 %
Domaine communal	19 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- CRPF (2002). Forêts et ruisseaux du piémont vosgien dans le Territoire de belfort - Inventaire de l'existant - Document de synthèse - Centre régional de la propriété forestière de Franche-Comté - juin 2002 - 26 pages + 23 annexes + 22 cartes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Moncorgé S., Chanteranne D., Grandmottet J.P., Décourcière H. 2005. Docob Natura 2000 "forêts et ruisseaux du Piémont vosgien dans le territoire de Belfort" : rapport final soumis au comité de pilotage-SIC n°FR4301348) + annexe cartographique. CRPF, CREN-FC, PNR BV, DIREN-FC
- DEFORET. T., MORIN. C. 2010. Etude ornithologique préliminaire à la désignation en directive oiseaux du site Natura 2000 « Forêts et ruisseaux de Piémont vosgien dans le Territoire de Belfort ». BCD-Environnement. DREAL-FC, UE-FEADER
- RAHON J. (09/2009). Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'écrevisse à pattes blanches et espèces patrimoniales associées dans le Territoire de Belfort . Rapport DIREN.
- DEFORET T. (1998). Inventaire des ruisseaux à écrevisse à pattes blanches des départements du Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfor. Rapport DIREN.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
80	Parc naturel régional	82 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Pierre écrite de Vescemont	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le site « Forêts et ruisseaux du piémont vosgien dans le territoire de Belfort » (FR4301348) renommé « Piémont vosgien » a été proposé au réseau européen des sites remarquables Natura 2000 en 1998 et a été désigné site d'intérêt communautaire (SIC) par décision de la Commission européenne en date du 8 décembre 2004, puis « Zone Spéciale de Conservation » le 27 mai 2009 au titre de la Directive Habitats Naturels Faune - Flore par arrêté du Ministre en charge de l'écologie.

Le comité de pilotage du 12 février 2009, s'est prononcé favorablement pour une révision du périmètre du site. Une concertation préalable à cette consultation officielle a été menée en 2011 par le Centre national de la propriété forestière, animateur du site jusqu'en 2011. L'ensemble des

communes du site ont été associées. Le périmètre issu de cette concertation est localement partagé et fait l'objet d'un large consensus. Il a été validé au comité de pilotage du 14 décembre 2012.
La réflexion menée avec l'ensemble des acteurs locaux a conduit les élus à solliciter une extension du périmètre du site pour plusieurs raisons :
- renforcer la cohérence écologique en incluant des zones favorables aux espèces animales et végétales d'intérêt communautaires ou connues pour abriter des habitats naturels d'intérêt communautaire,
- améliorer la gestion en élargissant la contractualisation et l'adhésion à la charte Natura 2000 au-delà du site actuel (inclusion d'un maximum de parcelles cadastrales entières et des unités de gestion agricoles et forestières),
- optimiser la surface accessible au titre des mesures agri-environnementales territorialisées en faveur des exploitants agricoles.

Par ailleurs, suite à l'étude ornithologique préliminaire, la présence d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire met en exergue la qualité ornithologique du site et amène à le proposer également au titre de la Directive Oiseaux.
Pour favoriser l'opérationnalité de la mise en oeuvre de Natura 2000, le périmètre proposé au titre des deux directives Habitats Naturels Faune - Flore et Oiseaux sauvages est identique.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conseil général du Territoire de Belfort (opérateur depuis le 14/12/1012) Contact : CRPF - 6, rue Proudhon F-90000 Belfort - damien.chanteranne@crpf.fr Tel : 03 84 58 09 17 / fax : 03 84 58 98 59

Adresse :

Courriel : damien.chanteranne@crpf.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Conseil général du Territoire de Belfort (opérateur depuis le 14/12/1012)
Contact : CRPF - 6, rue Proudhon F-90000 Belfort - damien.chanteranne@crpf.fr
Tel : 03 84 58 09 17 / fax : 03 84 58 98 59
Document d'objectifs réalisé pour la Directive Habitats Naturesl Faune-Flore.